



Le réveil de la nature

Après un hiver particulièrement rigoureux, voici enfin le printemps.

Il était temps !

La neige disparaît, mais Pipeline Saint-Laurent vous rappelle que la conduite, toujours discrète, demeure sous vos pieds...

Voici quelques conseils et rappels, au moment où la nature reprend vie.

Aménagements ? Construction ? Un rappel

Avec le printemps qui arrive, prévoyez-vous des travaux à proximité ou sur l'emprise ?

Pipeline Saint-Laurent vous rappelle que les activités régulières telles que labour, hersage, épandage de fertilisants ou matières organiques réalisées jusqu'à une profondeur de 60 centimètres sont permises.

Vous devez cependant obtenir une autorisation écrite avant toute opération de nivellement, l'installation de systèmes de drainage souterrain, l'aménagement ou le nettoyage de fossés, l'installation de clôtures, l'aménagement de chemins de ferme, ou la circulation d'équipements lourds.

L'autorisation écrite vous sera normalement remise dans les trois jours ouvrables, mais dans les cas où le projet exige une évaluation plus détaillée, nécessitant par exemple une visite des lieux, l'autorisation écrite pourra prendre jusqu'à 10 jours.

Pour des raisons évidentes de sécurité, aucune infrastructure permanente ou temporaire ne peut être permise sur l'emprise.

Pour connaître les diverses limitations d'activité sur l'emprise, nous vous conseillons de relire votre copie du *Guide de gestion de l'emprise*, ainsi que les termes de votre Convention. **Dans le doute, communiquez avec nous au 1 877 323-0363.**

Vous faites des travaux importants à proximité de l'emprise ?

Ne courez aucun risque.

Appelez Info-Excavation au 1 800 663-9228.

En trois jours, vous obtiendrez une localisation exacte de la conduite et vous pourrez réaliser vos travaux en toute sécurité et l'âme en paix.



SÉCURITÉ, SÉCURITÉ, SÉCURITÉ...

Le transport de produits pétroliers par pipeline est le plus sécuritaire de tous. De plus, toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité de la population. La conduite est soumise à une surveillance constante, à toute heure du jour et de la nuit. L'éventualité d'un incident est minime.

Toutefois, si jamais vous notiez une odeur de pétrole ou quoi que ce soit d'anormal, **composez immédiatement le 911**. Les services d'urgence ou d'incendie de votre municipalité ont toute la compétence pour intervenir rapidement et efficacement.

Même si les instruments de contrôle de Pipeline Saint-Laurent auront sans doute déjà détecté l'incident et fermé les vannes de sectionnement, ce sont vos services locaux d'urgence ou d'incendie qui ont le mandat de prendre sans délai les mesures de sécurité et de protection appropriées.

notre énergie
à votre service

Une surveillance de tous les instants

Depuis la mise en exploitation du pipeline, il y a maintenant un peu plus d'un an, les responsables de Pipeline Saint-Laurent assurent une surveillance constante de la conduite, 24 heures par jour, sept jours sur sept.

Les premières années d'activité sont particulièrement importantes pour détecter la moindre anomalie et intervenir au besoin.

Déjà, une sonde intelligente introduite dans la conduite a analysé sur toute sa longueur la condition de la paroi, à l'affût de tout ce qui pourrait apparaître non conforme.



Sur la foi de ce que rapporte la sonde, des équipes spécialisées peuvent se rendre sur place, accéder à la conduite et s'assurer que tout est normal. Dans la très grande majorité des cas, aucune intervention n'est nécessaire.

Dans une zone isolée de terres particulièrement humides à l'est de Saint-Agapit, des traces de corrosion ont récemment été décelés à la surface de la conduite. Des équipes spécialisées ont profité des derniers jours de l'hiver pour installer un système de protection cathodique plus performant tout en réparant le revêtement, ce qui protégera mieux la conduite dans ce milieu peu hospitalier. De plus, un système de suivi plus sophistiqué a été mis à place afin de mesurer de façon plus précise la performance du système de protection cathodique.

Une inspection pédestre cet été

En plus de toute la panoplie d'instruments qui veillent constamment au bon fonctionnement de la conduite et à la détection rapide de toute fuite, Pipeline Saint-Laurent effectue également une inspection visuelle régulière tout au long du tracé du pipeline.

Vous aurez certainement noté le passage bi-hebdomadaire de notre hélicoptère au cours de l'hiver, survol qui devient hebdomadaire en saison estivale.

Au cours de l'été qui vient, cette inspection aérienne sera complétée par une inspection pédestre de l'emprise sur toute sa longueur afin d'identifier toute anomalie au terrain.

Vous serez avisés à l'avance du passage de nos équipes dans votre secteur.



Tout va bien ?

Au lendemain des travaux de mise en terre de la conduite, les équipes de Pipeline Saint-Laurent se sont affairées à remettre dans leur état original tous les terrains se trouvant sur son parcours : remblaiement, compactage, ensemencement...

À ce jour, la quasi-totalité des parcelles de terrain ont été restaurées et nos équipes font d'ultimes vérifications pour s'assurer que tout est revenu dans l'ordre et que les terrains ont retrouvé leur aspect antérieur.

Si vous notez quoi que ce soit d'anormal ou d'inusité, appelez-nous au **1 877 323-0363** pour nous faire part de vos observations. Au besoin, nous dépêcherons une équipe sur les lieux qui décidera des mesures à prendre, le cas échéant.



Les comités de liaison sont là pour vous

Vous vous souvenez certainement qu'au moment de la mise en service du pipeline, trois comités de liaison ont été créés afin de maintenir le dialogue avec les propriétaires et les populations concernées, ainsi qu'avec les représentants du milieu et les diverses autorités municipales.

Nous aimerions vous rappeler que ces comités de liaison, auxquels se sont joints depuis des représentants du gouvernement du Québec et de l'UPA, fonctionnent toujours. Si vous avez des préoccupations ou des sujets que vous souhaiteriez aborder avec les membres de ces comités de liaison, n'hésitez à communiquer avec nous au **1 877 323-0363** et il nous fera plaisir de vous transmettre les coordonnées du propriétaire qui vous représente dans votre région.

Le comité de liaison Chaudière-Appalaches couvre le territoire de Lévis à Dosquet, celui du Centre-du-Québec va de Lyster à Saint-Eugène et celui de Montérégie-Est s'étend de Sainte-Hélène-de-Bagot à Boucherville.



Pour en savoir plus sur
Pipeline Saint-Laurent
ou pour communiquer avec nous :

www.pipelinesaintlaurent.ca
info@pipelinesaintlaurent.ca
Ligne info 1 877 323-0363

Pipeline Saint-Laurent
7000, rue Marien
Montréal-Est (Québec) H1B 3W3